



IFV

SERVICES

XYLELLA FASTIDIOSA

ÉVALUER LE RISQUE POUR LA FILIÈRE VITICOLE

FORMATION

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019 DE 9H30 À 12H

Lieu : Centre de Recherche et d'Expérimentation sur le Vin Rosé
70, avenue du Président Wilson, 83550 VIDAUBAN



La formation débutera par un rappel des principales caractéristiques biologiques de la bactérie *Xylella fastidiosa* et sa répartition à différentes échelles (mondiale, européenne et française).

La description des symptômes de la maladie de Pierce et des confusions possibles apportera des éléments nécessaires à la surveillance de la bactérie dans la filière viticole.

PUBLIC CONCERNÉ

- > Viticulteurs
- > Techniciens

MARDI 20 MARS

9h30 - 12h

- Biologie de la bactérie,
- Historique et répartition,
- Maladie de Pierce, symptômes sur vigne et confusions possibles.

FORMATEUR

François-Michel
BERNARD
Ingénieur IFV

OBJECTIFS

- > Dresser un état des connaissances sur la bactérie *Xylella fastidiosa*,
- > Apporter des éléments concourant à l'analyse de risque pour la filière viticole et détailler les symptômes de la maladie de Pierce.

Xylella fastidiosa

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019 DE 9H30 À 12H

Centre de Recherche et d'Expérimentation sur le Vin Rosé
70, avenue du Président Wilson, 83550 VIDAUBAN

FRAIS D'INSCRIPTION

> **75 € HT** Coût de la formation n'incluant pas le repas du midi.

> IFV Services étant un organisme de formation agréé, une convention de formation peut être établie sur demande.

MODALITÉ DE PRISE EN CHARGE

- > L'IFV étant un organisme de formation agréé, une convention de formation peut être établie sur demande,
- > Toute demande de prise en charge doit être réalisée à l'inscription. Aucune demande ne pourra être traitée à l'issue de la formation,
- > L'IFV se réserve le droit d'annuler la formation si la participation est inférieure à 6 stagiaires,
- > Pour connaître les modalités de prise en charge, n'hésitez pas à contacter Isabelle Cuche au 04.66.80.68.45,
- > Possibilité de prise en charge par les fonds d'assurances formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION Les places sont limitées. L'inscription est obligatoire.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Entreprise (raison sociale) :

Adresse de facturation :

Tél :

Mobile :

Fax :

E-mail (les convocations seront envoyées par e-mail 10 jours avant le début de la formation) :

Prise en charge souhaitée par un organisme de formation Oui Non

Si oui, merci d'indiquer lequel :

Si VIVEA, indiquez votre date de naissance :

Niveau pressenti : 1 2

(les objectifs correspondants aux différents niveaux sont présentés au recto de ce document ; des groupes seront établis par les formateurs au préalable et pourront être ajustés lors de la formation)



VALIDEZ L'INSCRIPTION

Avant le 21 novembre 2019

en renvoyant ce bulletin dûment rempli par email à :

isabelle.cuche@vignevin.com

Le règlement interviendra sur facture à l'issue de la formation

CONTACT TECHNIQUE

françois-michel.bernard@vignevin.com

Méthodes et outils pédagogiques

- Présentation orale
- Formation en salle